



Affiché le 14/04/2008

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2008

L'an Deux Mille Huit,
Le 10 avril 2008 à dix neuf heures trente,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 2 avril 2008, s'est réuni à la Mairie en Séance Publique, sous la présidence de Claude GUILLET, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Claude GUILLET, Madame Véronique DUBETTIER-GRENIER, Monsieur André CERCLIER, Madame Nathalie GATÉ, Monsieur Yvon VINCENT-MORGAT, Madame Véronique BOUËT, Monsieur Olivier DESCHANEL, Madame Françoise PICHON-TUQUET, Monsieur Bernard BERTHELOT, Madame Brigitte CORRE, Madame Claudine CHOPELIN-RAPPENNE, Madame Edwige BRACHU, Madame Catherine COUPAYE, Monsieur Jean-Marie BIDET, Madame Stéphanie CASTELIN, Monsieur Benjamin GUERRIAU, Monsieur François VOUZELLAUD, Monsieur Patrick BARAU, Madame Sylvie BERTEL, Madame Karine COURTOIS-MAISONNEUVE, Monsieur René PRAT, Madame Catherine NEDELEC, Monsieur Dominique ANÉE, Madame Mireille GALBRUN, Monsieur Gilles CAVÉ, Madame Claude FROTTÉ, Monsieur Cédric TALBOURDET, Madame Isabelle CLERGEAU, Madame Isabelle BRONNEC, Monsieur Jean-Jacques TREHIN.

Pouvoirs :

Monsieur Patrick ROSSIGNOL pouvoir à Monsieur André CERCLIER, Monsieur Mickaël CADOT pouvoir à Monsieur Jean-Marie BIDET, Madame Marie-Christine BIERLING pouvoir à Monsieur Gilles CAVÉ.

Etait absent :

Cédric TALBOURDET (délibérations 1 à 3).

Madame Véronique DUBETTIER-GRENIER a été élue secrétaire de séance.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 32 (délibérations 1 à 3), 33 (délibérations 4 à 15)
- présents : 30
- votants : 33

N°1 : DÉLÉGATION DE POUVOIRS AU MAIRE

Le Conseil Municipal,

AUTORISE la délégation des attributions suivantes au Maire pour la durée de son mandat :

1. Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux.
2. Fixer, dans les limites déterminées par le Conseil Municipal, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics, et d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal.
3. Procéder, dans les limites des crédits inscrits au budget primitif et budgets supplémentaires de la collectivité, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change, ainsi que prendre les décisions mentionnées au III de l'article L 1618-2 et au a de l'article L 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et passer à cet effet les actes nécessaires (dérogation du dépôt des fonds auprès de l'Etat).
- 3 bis. Prendre les décisions nécessaires pour réaliser tout placement de fonds, conformément aux dispositions de l'article L1618-2 du CGCT. La décision prise dans le cadre de cette délégation doit porter les mentions suivantes :
 - L'origine des fonds,
 - Le montant à placer,
 - La nature du produit souscrit,
 - La durée ou l'échéance maximale du placement.Le Maire pourra conclure tout avenant destiné à modifier les mentions ci-dessus, et pourra procéder au renouvellement ou à la réalisation du placement.
Le conseil municipal sera tenu informé des décisions prises dans le cadre de la délégation, dans les conditions prévues à l'article L. 2122-23 du C.G.C.T.
4. Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des accords-cadres et marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables, accords-cadres et marchés à procédure adaptée, en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
5. Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.
6. Passer les contrats d'assurance.
7. Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
8. Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
9. Accepter les dons et les legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
10. Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros.
11. Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.
12. Fixer dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines) le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et répondre à leurs demandes.
13. Décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement.
14. Fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.

15. Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même Code dans les conditions suivantes :
 - acquisition en vue de constituer des réserves foncières utiles ou nécessaires à la mise en œuvre des orientations du Programme Local de l'Habitat, notamment au regard des objectifs d'urbanisation et de développement durable.
16. Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas suivants : urbanisme, droit des sols, gestion du personnel, marchés publics, responsabilité civile et/ou pénale.
17. Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de dommages estimés à 50 000 euros.
18. Donner, en application de l'article L 324-1 du Code de l'Urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local.
19. Signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L 311-4 du Code de l'Urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L 332-11-2 du même Code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux.
20. Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 760 000 €.
21. Exercer, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le Conseil Municipal, le droit de préemption défini par l'article L 214-1 du Code de l'Urbanisme.
22. Exercer, au nom de la commune, le droit de priorité défini aux articles L 240-1 et suivants du Code de l'Urbanisme.

N°2 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL A DIVERSES INSTANCES

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE de désigner les représentants du Conseil Municipal à diverses instances :

- **Désignation des délégués du Conseil Municipal à l'Agence d'Études Urbaines de l'Agglomération Nantaise (AURAN) :**

Conformément aux statuts de l'AURAN auquel la Commune adhère, il convient de procéder à la désignation des représentants du Conseil Municipal à cette instance.

Sont désignés :

- Monsieur le Maire, en tant que titulaire,
- F. VOUZELLAUD, en tant que suppléant.

- **La Commune adhère à divers organismes extérieurs pour lesquels il convient de désigner un représentant du Conseil Municipal :**

Sont désignés :

N. GATÉ à l'Association Intercommunale des Maisons de Retraite de la Région Nantaise (AIMRN).

B. BERTHELOT à l'Association d'Information communale de Loire Atlantique (ADICLA).

C. COUPAYE à l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL).

Monsieur le Maire au Conseil Architecture Urbanisme et Environnement de Loire Atlantique (CAUE).

N. GATÉ à l'association des Élus Municipaux de Loire Atlantique pour la Coopération avec les Habitants des Pays en voie de Développement (ASCODE).

E. BRACHU au Fonds Local d'Aide aux Jeunes

Monsieur le Maire, en tant que titulaire, et V. DUBETTIER-GRENIER, en tant que suppléante à l'Association Communautaire de la Région Nantaise (ACRN).

B. BERTHELOT au Centre Départemental de Gestion du Personnel.

P. ROSSIGNOL, en tant que titulaire, et C. NEDELEC, en tant que suppléante, à l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES).

• **Désignation de représentants du Conseil Municipal au sein de l'Association pour le Développement Culturel à Carquefou (ADCC) (trois délégués titulaires et trois délégués suppléants) :**

Conformément aux statuts de l'Association pour le Développement Culturel à Carquefou, il convient de procéder à la désignation des représentants du Conseil Municipal à cette instance :

Sont désignés :

En tant que titulaires :

- O. DESCHANEL
- V. DUBETTIER-GRENIER
- I. CLERGEAU

En tant que suppléants :

- K. COURTOIS-MAISONNEUVE
- M. GALBRUN
- G. CAVÉ

• **Désignation des délégués du Conseil Municipal au Conseil d'Établissement de l'École Municipale de Musique :**

Conformément aux dispositions réglementaires relatives à la composition du Conseil d'Établissement de l'École Municipale de Musique, il convient de procéder à la désignation de trois représentants du Conseil Municipal à cette instance.

Sont désignés :

- O. DESCHANEL
- B. BERTHELOT
- S. BERTEL

• **Désignation des délégués du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Collège G. Philipe (deux délégués titulaires et deux délégués suppléants) :**

Conformément aux dispositions réglementaires relatives à la composition du Conseil d'Administration du Collège G. Philipe, il convient de procéder à la désignation des représentants du Conseil Municipal à cette instance.

Sont désignés :

En tant que titulaires :

- V. DUBETTIER-GRENIER
- E. BRACHU

En tant que suppléants :

- C. CHOPELIN-RAPENNE
- C. FROTTE

• **Désignation des délégués du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Établissement de l'OGEC (un délégué titulaire et un délégué suppléant) :**

Conformément aux dispositions réglementaires relatives à la composition du Conseil d'Établissement de l'OGEC, il convient de procéder à la désignation des représentants du Conseil Municipal à cette instance.

Sont désignés :

- V. DUBETTIER-GRENIER, en tant que titulaire,
- Monsieur le Maire, en tant que suppléant.

• **Désignation de représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de Maubreuil (un délégué titulaire) :**

Conformément aux dispositions réglementaires relatives à la composition du Centre Hospitalier de Maubreuil, il convient de procéder à la désignation de représentants du Conseil Municipal à cette instance.

Sont désignés :

- N. GATÉ, en tant que titulaire.
- D. ANÉE, en tant que suppléant.

• **Désignation de deux représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Comité de Jumelage d'Alella (deux délégués titulaires) :**

Conformément aux dispositions réglementaires relatives à la composition du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage, il convient de procéder à la désignation des représentants du Conseil Municipal à cette instance.

Sont désignés :

- M. CADOT
- V. BOUËT

• **Désignation de deux représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Comité de Jumelage d'Eersel (deux délégués titulaires) :**

Conformément aux dispositions réglementaires relatives à la composition du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage, il convient de procéder à la désignation des représentants du Conseil Municipal à cette instance.

Sont désignés :

- M. CADOT
- V. BOUËT

• **Désignation de deux représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Comité de Jumelage Racovita (deux délégués titulaires) :**

Conformément aux dispositions réglementaires relatives à la composition du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage, il convient de procéder à la désignation des représentants du Conseil Municipal à cette instance.

Sont désignés :

- M. CADOT
- V. BOUËT

- **Désignation de représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'ALAC sans droit de vote (deux délégués titulaires et deux délégués suppléants) :**

Conformément aux dispositions réglementaires relatives à la composition du Conseil d'Administration de l'ALAC, il convient de procéder à la désignation des représentants du Conseil Municipal sans droit de vote à cette instance.

Sont désignés :

En tant que titulaires :

- V. DUBETTIER-GRENIER
- V. BOUËT

En tant que suppléants

- O. DESCHANEL
- E. BRACHU

- **Désignation de représentants du Conseil Municipal aux Commissions Culturelle, Finances, Enfance et Jeunesse de l'ALAC :**

Il convient de désigner un représentant titulaire du Conseil Municipal auprès des Commissions de l'ALAC énoncées ci-dessous :

Commission Culturelle : est désigné : O. DESCHANEL

Commission Finances : est désigné : F. PICHON-TUQUET

Commission Enfance/Jeunesse : est désigné : C. CHOPELIN-RAPENNE

- **Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'Association d'Aide aux Handicapés les Briords (un délégué titulaire et un délégué suppléant) :**

Conformément aux dispositions réglementaires relatives à la composition du Conseil d'Administration de l'Association d'Aide aux Handicapés les Briords, il convient de procéder à la désignation des représentants du Conseil Municipal à cette instance.

Sont désignés :

- N. GATÉ, en tant que titulaire,
- G. CAVÉ, en tant que suppléant.

- **Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Chantier École des Communs de la Seilleraye :**

Conformément aux dispositions réglementaires relatives à la composition du Conseil d'Administration du Chantier École des Communs de la Seilleraye, il convient de procéder à la désignation d'un représentant du Conseil Municipal à cette instance.

Est désigné :

- J.M. BIDET.

- **Désignation d'un représentant du Conseil Municipal chargé des questions de défense :**

Est désigné :

- R. PRAT.

- **Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au conseil de la vie sociale du CAT services de Tournière :**

Est désignée :

- N. GATÉ.

- **Désignation de représentants du Conseil Municipal à la Commission Consultative Départementale des Gens du Voyage :**

Sont désignés :

- Y. VINCENT-MORGAT

- D. ANÉE.

- **Désignation de représentants du Conseil Municipal au Syndicat mixte intercommunal Loire et Erdre (CILE) (deux délégués titulaires et un délégué suppléant) :**

Conformément aux dispositions réglementaires relatives à la composition du Syndicat mixte CILE, il convient de procéder à la désignation des représentants du Conseil municipal à cette instance :

Sont désignés :

En tant que titulaires :

- Monsieur le Maire

- N. GATÉ

En tant que suppléant :

- M.C. BIERLING

N°3 : ELECTIONS DANS LES COMMISSIONS MUNICIPALES ET EXTRA-MUNICIPALES

Le Conseil Municipal,

APPROUVE la constitution et la composition selon le tableau ci-dessous :

COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Président de Droit : Le Maire

Famille et Education (Petite enfance Enfance, Jeunesse)	<u>Aménagement Durable, Environnement et Agriculture</u> (Agenda 21, Urbanisme, Patrimoine Communal)	Tranquillité Publique	Vie Associative (extra-municipale)
Vice-Présidente : V. Dubettier-Grenier - B. Corre - C. Chopelin-Rappenne - E. Brachu - N. Gaté - B. Guerriau - F. Pichon-Tuquet - C. Frotté (<i>M.C. Bierling</i>) - J.J. Trehin (<i>I. Bronnec</i>)	Vice-Président : A. Cerclier - M. Cadot - C. Coupaye - J. M. Bidet - D. Anée - K. Courtois-Maisonneuve - Y. Vincent-Morgat - G. Cavé (<i>I. Clergeau</i>) - I. Bronnec (<i>J.J. Trehin</i>)	Vice-Président : Y. Vincent-Morgat - D. Anée - S. Castelin - C. Coupaye - C. Nedelec - R. Prat - P. Rossignol - M.C. Bierling (<i>I. Clergeau</i>) - I. Bronnec (<i>J.J. Trehin</i>)	Vice-Présidente : V. Bouët - S. Castelin - S. Bertel - B. Berthelot - C. Chopelin-Rappenne - R. Prat - P. Rossignol - J.N. Barny - B. Scorvidère - M.C. Bierling (<i>C. Talbourdet</i>) - V. Hervé-Gagneul (<i>G. Verdier</i>) - J.J. Tréhin (<i>I. Bronnec</i>) - N. Absalon (<i>D. Corné</i>) + Présidents d'association

Vie Culturelle	Ressources Humaines, Finances, et Affaires Générales	Vie sportive	Proximité et Vie des quartiers (extra-municipale)
Vice-Président : O. Deschanel - P. Barau - S. Bertel - B. Berthelot - V. Bouët - K. Courtois-Maisonneuve - M. Galbrun - I. Clergeau (<i>G. Cavé</i>) - I. Bronnec (<i>J.J. Trehin</i>)	Vice-Président : B. Berthelot Vice-Présidente : F. Pichon-Tuquet - B. Guerriau - A. Cerclier - V. Bouët - O. Deschanel - V. Dubettier-Grenier - N. Gaté - P. Rossignol - Y. Vincent-Morgat - C. Talbourdet (<i>G. Cavé</i>) - J.J. Trehin (<i>I. Bronnec</i>)	Vice-Président : P. Rossignol - V. Bouët - O. Deschanel - V. Dubettier-Grenier - C. Nedelec - F. Pichon-Tuquet - F. Vouzellaud - G. Cavé (<i>C. Frotté</i>) - J.J. Trehin (<i>I. Bronnec</i>)	Vice-Présidente : S. Castelin - V. Bouët - Y. Vincent-Morgat - E. Brachu - M. Galbrun - R. Prat - M. Lebatard - C. Billières - C. Talbourdet (<i>M.C. Bierling</i>) - F. Beauperin (<i>P. Lecomte</i>) - I. Bronnec (<i>J.J. Tréhin</i>) - D. Corné (<i>N. Absalon</i>) + correspondants quartiers : - M. Amoros - M. Daniel - P. Maisonneuve - O. Auffray - H. Longuemard - M. Beauregard - P. Molinié - G. Taburet - D. Douet - H. Averty - M. Michel - Y. de Franciosi

N°4 : INDEMNITE DES ELUS

Le Conseil Municipal,

FIXE l'enveloppe des indemnités comme suit :

- indemnité maximale de Monsieur le Maire : $3\,741,26 \text{ euros} \times 65\% + (3\,741,26 \times 65\% \times 15\%) = 2\,796,59 \text{ euros}$ (valeur mensuelle au 1er avril 2008) ;

- indemnité maximale des Adjoints : $3\,741,26 \text{ euros} \times 27,50\% + (3\,741,26 \text{ euros} \times 27,50\% \times 15\%) = 1\,183,17 \text{ euros} \times 9$ Adjoints soit 10 648,55 euros (valeur mensuelle au 1er avril 2008).

Soit une enveloppe de 13 445,14 euros (valeur mensuelle au 1er avril 2008)

RÉPARTIT cette enveloppe entre Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjoints, les Conseillers Municipaux disposant d'une délégation et les Conseillers Municipaux ne disposant pas de délégation selon le tableau ci-dessous,

PRÉVOIT que cette indemnité ne pourra être versée qu'aux élus présents sur le territoire national.

Ces indemnités feront l'objet d'une révision systématique dans les mêmes proportions que les majorations des traitements de la fonction publique.

Les présentes dispositions prendront effet au 15 mars 2008.

Les crédits seront inscrits au budget supplémentaire (chapitre 65).

Tableau des indemnités des Elus de la Mairie de Carquefou
(valeur mensuelle au 15 mars 2008).

Nom Prénom	Indemnité de base	% de l'indice 1015	Majoration Chef-Lieu 15%	Indemnité totale brute
Claude Guillet	3741.26€	39.5%	15%	1669.47€
Véronique Dubettier-Grenier	3741.26€	17.2%	15%	740.02€
André Cerclier	3741.26€	17.2%	15%	740.02€
Nathalie Gaté	3741.26€	17.2%	15%	740.02€
Yvon Vincent-Morgat	3741.26€	17.2%	15%	740.02€
Véronique Bouet	3741.26€	17.2%	15%	740.02€
Olivier Deschanel	3741.26€	17.2%	15%	740.02€
Françoise Pichon-Tuquet	3741.26€	17.2%	15%	740.02€
Patrick Rossignol	3741.26€	17.2%	15%	740.02€
Bernard Berthelot	3741.26€	17.2%	15%	740.02€
Brigitte Corre	3741.26€	12.15%	15%	522.75€
Claudine Chopelin-Rapenne	3741.26€	12.15%	15%	522.75€
Edwige Brachu	3741.26€	12.15%	15%	522.75€
Mickaël Cadot	3741.26€	12.15%	15%	522.75€
Catherine Coupaye	3741.26€	12.15%	15%	522.75€
Jean-Marie Bidet	3741.26€	12.15%	15%	522.75€
Stéphanie Castelin	3741.26€	12.15%	15%	522.75€
Benjamin Guerriau	3741.26€	12.15%	15%	522.75€
François Vouzellaud	3741.26€	1.4%	15%	60.23€
Patrick Barau	3741.26€	1.4%	15%	60.23€
Sylvie Bertel	3741.26€	1.4%	15%	60.23€
Karine Courtois-Maisonneuve	3741.26€	1.4%	15%	60.23€
René Prat	3741.26€	1.4%	15%	60.23€
Catherine Nedelec	3741.26€	1.4%	15%	60.23€
Dominique Anée	3741.26€	1.4%	15%	60.23€
Mireille Galbrun	3741.26€	1.4%	15%	60.23€

Gilles Cavé	3741.26€	1.4%	15%	60.23€
Marie-Christine Bierling	3741.26€	1.4%	15%	60.23€
Claude Frotté	3741.26€	1.4%	15%	60.23€
Cédric Talbourdet	3741.26€	1.4%	15%	60.23€
Isabelle Clergeau	3741.26€	1.4%	15%	60.23€
Isabelle Bronnec	3741.26€	1.4%	15%	60.23€
Jacques Trehin	3741.26€	1.4%	15%	60.23€

Soit une attribution globale de 13 444.14 euros (valeur mensuelle au 1er avril 2008).

N°5 : FORMATION DES ELUS

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE des crédits votés lors du budget primitif 2008 : 7 600 euros,

AJUSTE chaque année lors du vote du Budget Primitif les crédits alloués à cette action,

DÉFINIT les orientations pour la totalité du mandat, à savoir les formations spécifiques sur des thèmes et des problématiques propres à la fonction d'Elu local, dans le champs des compétences de la Commune ou de son EPCI (y compris formations visant au développement personnel telles que prise de parole en public ou conduite de projet...), en écartant celles proposées dans le cadre de congrès politiques ou visant la préparation d'échéances électorales.

Les crédits sont inscrits au budget (chapitre 012).

N°6 : BESOINS SAISONNIERS

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE :

- le recrutement d'un adjoint technique de 2^{ème} classe du 1^{er} mai au 31 août 2008,
- le recrutement d'un adjoint d'animation de 2^{ème} classe du 1^{er} juin au 30 juin 2008,

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2008 (chapitre 012).

N°7 : BESOINS SAISONNIERS ECL

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE de recruter un adjoint administratif 2^{ème} classe.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2008 (chapitre 012).

N°8 : DEMANDE D'AFFILIATION VOLONTAIRE AU CENTRE DE GESTION DE LOIRE-ATLANTIQUE DE NANTES-HABITAT

Le Conseil Municipal,

ÉMET un avis favorable à l'affiliation de l'Office Public de l'Habitat de la Ville de Nantes, Nantes-Habitat, au Centre de Gestion de Loire-Atlantique.

N°9 : MARCHE DE TELECOMMUNICATIONS

Le Conseil Municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le marché pour une durée d'un an. Ce marché est reconductible expressément 2 fois pour une même durée, avec possibilité de résiliation annuelle sous préavis de 3 mois avant l'échéance du 1^{er} juillet.

N°10 : ENCAISSEMENT SPONSORING RIDEP 2008

Le Conseil Municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à encaisser le montant des sommes versées par les partenaires privés et les collectivités territoriales suivants :

. Conseil Régional	20 000 €
. Système U	15 000 €
. SELA	3 500 €
. Jacques Métais Immobilier	1 500 €
. Bati Nantes	1 000€

N°11 : SUBVENTION AU CLUB DE ROBOTIQUE SERINUS

Le Conseil Municipal,

ATTRIBUE une subvention de 600 euros à cette association.

Le logo de la ville sera inséré sur le robot et sur les tee-shirts de l'équipe participante.

N°12 : ENTENTE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ERDRE NAVIGABLE : RETRAIT DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal,

AUTORISE le retrait de notre commune du syndicat mixte EDEN, à la date du 1^{er} juin 2008, ce retrait s'opérant sans autre condition financière que le versement de la participation statutaire versée au titre de l'exercice budgétaire 2008 (soit 5 mois de janvier à mai 2008, pour solde de tout compte, représentant la somme de 1042 €).

N°13 : RESTRUCTURATION DE LA FERME DE LA JOUANDIERE : AVENANT N° 1 AU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 du marché de maîtrise d'œuvre de 25 880,40 € HT.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les subventions aussi élevées que possible auprès de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général, de Nantes Métropole et de la Caisse d'Allocation Familiale.

N°14 : AMENAGEMENT D'UNE STRUCTURE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE, ILOT DES MARQUIS : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal,

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à solliciter les subventions aussi élevées que possible auprès de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général, de Nantes Métropole et de la Caisse d'Allocation Familiale.

N°15 : INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL : DELEGATION

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de cette information.

DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
		Produits alimentaires pour la restauration scolaire :	
Sirf Davigel Sodipa	14/12/07	Produits surgelés	Accord cadre
Agropôle 85 Achille Bertrand Sirf	14/12/07	Produits frais : Lot 1 : Viandes fraîches	Accord cadre
Laiterie du Grand Clos Freslon Béziau		Produits frais : Lot 2 : Volailles fraîches	
Amalgame Achille Bertrand Sirf		Produits frais : Lot 3 : Charcuteries fraîches	
D.L.G. E.P.C. Collet		Produits frais : Lot 4 : Produits élaborés frais	
Bouyer Guindon Rousse Pomona Terre Azur Templiers Primeurs	14/12/07	Fruits & légumes frais	Accord cadre
Marie Dupin Poupart Prodirest	14/12/07	Epicerie & produits laitiers : Lot 1 : Epicerie sèche & appertisée et produits déshydratés	Accord cadre
Distralis Ouest Laiterie du Grand Clos Sofrolait		Epicerie & produits laitiers : Lot 2 : Produits laitiers & ovo produits	
Marie Dupin Poupart Biscuiterie Le Glazik		Epicerie & produits laitiers : Lot 3 : Gâteaux, biscuits & pâtisseries sèches	
Elidis France Boissons		Epicerie & produits laitiers : Lot 4 : Boissons : eaux, vins & jus de fruits	
Créa Concept Mobilier		Achat de mobilier de bureau : Lot 1 : mange-debout & table	
Ocaburo		Lot 2 : chaises & tabourets	1 949,48 €.
Graphitti communication graphique	31/12/07	Support de communication du Théâtre de la Fleuriaye pour la saison 2008/2009	35 314,29 €

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
		Fournitures d'articles scolaires, fournitures de bureau...	
Sadel	31/12/07	Lot 1 : Tous les livres d'enseignements approuvés et compléments pédagogiques	- 5%, - 25%
Sejer/Nathan – MDI		Lot 2 : Remise sur catalogue Nathan	- 10%
Sadel		Lot 3 : Remise sur catalogue Bourelle	- 5%
Sadel		Lot 4 : Remise sur catalogue PEMF	- 9%, - 25%
Sadel		Lot 5 : Remise sur catalogue Fuzeau	- 5%
Pierron éducation		Lot 6 : Remise sur catalogue Asco	- 10%
Pierron éducation		Lot 7 : Remise sur catalogue Celda	- 10%
Déclaré sans suite		Lot 8 : Remise sur catalogue Wesco	
Sadel		Lot 9 : Remise sur catalogue Jocatop	0%
Sadel		Lot 10 : Remise sur catalogue SED	- 5%, - 25%
Sadel		Lot 11 : Remise sur catalogue Sedrap	- 5%, - 9%, - 25%
Déclaré sans suite		Lot 12 : Remise sur catalogue éveil et jeux	
CRDP		Lot 13 : Remise sur catalogue Acces	- 9%
Déclaré sans suite		Lot 14 : Remise sur catalogue Ludic	
Déclaré sans suite		Lot 15 : Remise sur catalogue Haba	
Sadel		Lot 16 : Fournitures scolaires courantes	23 979,12 €
Sadel		Lot 17 : Cahiers scolaires	4 977,71 €
Office Dépôt		Lot 18 : Fournitures de bureau	1 981,30 €
L'Identité Graphique		Lot 19 : Fournitures de timbres	853,52 €
		Fourniture de papier reprographique et enveloppes	
Inapa France	31/12/07	Lot 1 : Papier reprographie pour la Ville et l'Espace Culturel de la Fleuriaye	6 053,66 €
Inapa France		Lot 2 : Papier reprographie pour les écoles de la Ville	4 513,88 €
Inapa France		Lot 3 : Papier pour le service « Imprimerie »	4 010,98 €
Alter Buro		Lot 4 : Enveloppes et sacs kraft vierges	1 556,76 €
Alter Buro		Lot 5 : Enveloppes avec impression	2 197,30 €
Déclaré sans suite		Lot 6 : lot réservé à des services d'aide par le travail pour les personnes handicapées	

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
		Location de matériel son, lumière, d'instruments de musique et de backline	
Mus'azik		Lot 1 : Prestations son et lumière pour la ville de Carquefou	9 300,00 €
DBAM		Lot 2 : Location, livraison et enlèvement de matériel de sonorisation	1 236,12 €
MES		Lot 3 : Location, livraison et enlèvement de matériel lumière	672,39 €
Desevedavy	01/01/08	Lot 4 : Location, livraison, enlèvement et accord de pianos	7 589,82 €
Déclaré sans suite		Lot 5 : Location, livraison, montage, démontage et enlèvement d'instruments de musique et de backline	
		Gardiennage des bâtiments communaux et prestation de service de sécurité et secours pour l'Espace Culturel et de Loisirs de la Fleuriaye	
Brink's Security	17/01/08	Lot 1 : Rondes extérieures et intérieures	79 142,61 €
S.P.G.O	10/01/08	Lot 2 : Télésurveillance	8 975,38 €
Optimum Sécurité	10/01/08	Lot 3 : Prestation de sécurité incendie et secours pour l'espace culturel et de loisirs	20 457,23
		Achat de consommables informatiques	
E.S.I.		Lot 1 : les supports de sauvegarde	954,86 €
Médias plus		Lot 2 : consommables à la marque pour imprimantes jet d'encre et fax	5 472,91 €
E.S.I.	04/02/08	Lot 3 : consommables à la marque pour imprimantes laser	3 353,37 €
Médias plus		Lot 4 : consommables en compatibles pour imprimantes laser	2 173,01 €
		Aménagement paysager « Rue de la Mainguais »	
Art Dan	11/02/08	Lot unique : Aménagement paysager « Rue de la Mainguais »	96 324,76 €
		Laverie à avancement automatique	
Compagnie Hobart	18/02/08	Lot unique : Laverie à avancement automatique	25 169,90 €
		Fourniture & installation de matériel lumière et son pour l'école municipale de musique	
M.E.S.	18/02/08	Lot 1 : Fourniture et installation de matériel lumière	22 275,30 €
Melpomen	18/02/08	Lot 2 : Fourniture et installation de matériel de sonorisation	56 582,47 €
		Acquisition de deux copieurs + maintenance	
Copy Concept	22/02/08	Lot unique : Acquisition de deux copieurs + maintenance	21 528,00 €
		Acquisition d'un système de radiocommunication numérique + maintenance	
Océane Télécom	05/03/08	Lot unique : Acquisition d'un système de radiocommunication numérique + maintenance	10 656,00 €
		Acquisition de mobilier & divers équipements pour la nouvelle Ecole de Musique	
Concept Bureau	13/03/08	Lot 1 : Fourniture, mise en place, montage des mobiliers et équipements	34 746,78 €
Rythmes & Sons	05/03/08	Lot 2 : Fourniture, mise en place, montage des mobiliers d'orchestre	15 622,45 €
Concept Bureau	13/03/08	Lot 3 : Fourniture, mise en place de matériel d'exposition	5 873,80 €

SERVICE INFORMATIQUE

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Arpège	10/12/07	Convention de formation du logiciel Maestro pour Service Etat Civil	840,00 €
Horoquartz	10/12/07	Contrat de maintenance du logiciel Helix pour l'Espace Culturel	627,90 €
Horoquartz	10/12/07	Contrat de maintenance du logiciel Helix pour service des Sports	1 109,95 €
Civitas	4/12/07	Convention de formation du logiciel Civitas module DAD-SU pour service DRH	505,00 €
Aductis	12/12/07	Acquisition d'un progiciel de gestion des services techniques & convention de formation	23 389,38 €
Arpège	4/02/08	Contrat de maintenance du logiciel Maestro & licence d'utilisation	382,72 €
Civitas	14/02/08	Licence d'utilisation du module titre de repas logiciel Civitas pour service DRH	2 511,60 €
Civitas	14/02/08	Avenant n°3 au contrat de maintenance Civitas GRH pour module titre de repas	376,74 €
Salamandre	27/02/08	Convention de formation du logiciel Salamandre pour service Restauration	1 267,76 €

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Qualiconsult	16/10/07	Contrôle technique – Travaux de restructuration de la Ferme de la Jouandière en espace d'animation jeunesse	3 824,80 €
J-P Mauxion Coordonnateur SPS	23/11/07	Coordination en matière de sécurité et de santé des travailleurs – Travaux de restructuration de la Ferme de la Jouandière en espace d'animation jeunesse	2 583,36 €
Spie Centre ouest	28/12/07	Travaux de maintenance de 4 pylônes du terrain d'honneur au Moulin Boisseau	23 023,11 €
Ballet	05/12/07	Travaux d'enduits de façades à la piscine et au GS Anne Frank	30 799,63 €
Arrosage System	31/01/08	Fourniture de pièces d'arrosage	3 447,71 €
Pépinières Guervel	31/01/08	Fourniture de végétaux de pépinières	8 235,67 €
Maguy plants fleuris	31/01/08	Fourniture de plants, de graines et de bulbes de plantes annuelles pour fleurissement 2008. Fourniture de plants, lot n°1	3 233,08 €
Ball Ducrettet	31/01/08	Fourniture de plants, de graines et de bulbes de plantes annuelles pour fleurissement 2008. Fourniture de graines, lot n°2	90,05 €
Ernest Turc	31/01/08	Fourniture de plants, de graines et de bulbes de plantes annuelles pour fleurissement 2008. Fourniture de bulbes, lot n°3	585,17 €

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Hertz équipement	12/02/08	Location de machines, outils et matériels pour travaux publics	7 381,16 €
Toucouleur Archi	13/02/08	Travaux d'aménagements intérieurs de la crèche Ilot des Marquis	38 272,00 €
Sportingsols	13/02/08	Travaux d'aménagements sols souples, lot 2 (Stade Moulin Boisseau)	24 619,54 €
Hydrogreen	18/02/08	Fourniture d'écorces de peuplier	9 492,89 €
Guillebert	25/02/08	Fourniture de petit outillage	1 948,46 €
Ouest injection	27/02/08	Fourniture de pièces électriques pour parc auto	3 335,88 €
Ouest injection	27/02/08	Fourniture d'éléments de filtration pour parc auto	1 332,63 €
Centre de Postcure « Les Briords »	05/03/08	Travaux de peinture sur mobilier urbain	4 044,68 €
BHS	05/03/08	Fourniture de produits phytosanitaires et agrochimiques	17 703,08 €
Delaire Recyclage	25/03/08	Traitement des déchets DIB	14 364,06

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DURABLE ET DU CADRE DE VIE

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
ALTEREA	17/01/08	Prestation de conseil en énergie auprès des particuliers habitant Carquefou sous forme de permanences mensuelles	5 083,00 €
SEPNB Bretagne Vivante	07/03/08	Sensibilisation des scolaires à l'environnement et au développement durable Lot 1 : Eco-citoyenneté	13 185,00 €
Croque Jardin	07/03/08	Sensibilisation des scolaires à l'environnement et au développement durable Lot 2 : Agriculture et jardinage biologique	4 000,00 €

CULTURE

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant
Swing Jazz Company	23/01/08	Concert musique salsa « Candela Mi son » du 8/03/08	2 200 €
Eric Pessan	04/12/07	Médiathèque : conférence « littérature française contemporaine – Eric Faye » du 16/01/2008	277,00 €
Eric Pessan	04/12/07	Médiathèque : conférence « littérature française contemporaine – Arnaud Cathrine » du 06/02/2008	277,00
Eric Pessan	04/12/07	Médiathèque : conférence « littérature française contemporaine – Stéphane Audeguy » du 12/03/2008	277,00
L. Le Saux	18/02/08	Médiathèque : exposition de dessins originaux du 1/03 au 31/03/2008	500,00
L. Le Saux	18/02/08	Médiathèque : animations des 18, 19, 20 et 21/03/2008	1 507,74
C. Collinet	28/02/08	Médiathèque : animations des 18, 19, 20 et 21/03/2008	1 529,00

FONCIER

Contractant	Date	Objet de la décision	Montant
Mme Le Dû	17/12/07	Location maison « petites Renaudières »	715 €/mois
M. Minier Philippe	26/12/07	Mise à disposition précaire de terrains « La Charmelière »	gratuit
S.A.R.L. YMO	15/01/08	Cheminevements piétons du parc de la Seilleraye	gratuit
Consorts Jaumouillé	15/01/08	5 ^{ème} sentier (randonnée pédestre)	gratuit
M.Mme Guillet	12/02/08	Mise à disposition précaire de terrains « Les rivières »	gratuit
Mme Gombaud	18/02/08	Mise à disposition précaire de terrains « Les Renaudières »	gratuit
Groupe ARC	21/03/08	Mise à disposition terrain pour bureau de vente	gratuit